AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20220830-126_2022-BF en date du 06/09/2022 ; REFERENCE ACTE : 126_2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 30 août 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 août 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Monique BALDUCHI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 71

Etaient présents : 62 (dont 7 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Patrick MEGE (suppléant) - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Eric LYOBARD (suppléant) - Alain GRIOL (suppléant) Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Annelise FAREL - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER (suppléante) - Jacques NIVON

Etaient absents ou excusés : 33

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien ROUSTAN - Georges ROMEO - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier ROUSSELLE Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jason DUQUESNOY - Claude SOMAGLINO

Excusés ayant donné pouvoir : 9

Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL – Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Pascal CIRER METHEL - Pierre COMBES a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Jacques NIVON - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20220830-126_2022-BF en date du 06/09/2022 ; REFERENCE ACTE : 126_2022

Administration Générale - Finances - Ressources Humaines - Communication

Rapporteur: Nadia MACIPE

Finances

126-2022 Budget Principal – Décision modificative n°2

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-11;

Vu la délibération n°068-2022 du 12 avril 2022 portant adoption du Budget primitif 2022 du Budget principal ;

Vu la délibération n°086-2022 du 24 mai 2022 portant adoption de la décision modificative n°1 du Budget principal ;

Considérant l'évolution des besoins des services et la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires relatifs aux opérations d'ordre ;

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter les ajustements budgétaires suivants :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant				
CHAPITRE 042									
			7768	Neutralisation amort. subv. d'équipement versées	+71 301,00				
			777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	+49 332,00				
CHAPITRE 023									
023	Virement à la section d'investissement	+120 633,00							
TOTAL DEPENSES		120 633,00	TOTAL RECETTES		120 633,00				

INVESTISSEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant				
OPERATION N°223									
2315	Installations, matériels et outillage techniques	+50 000,00	10222	FCTVA	+7 046,00				
			13241	Communes membres du GFP	+42 954,00				
CHAPITRE 040									
198	Neutralisation amort. subv. d'équipement versées	+71 301,00							
13911	Etat et établissements nat.	+4 269,00							
13912	Région	+1 877,00							
13913	Département	+43 186,00							
		CHAPIT	RE 021						
			021	Virement de la section de fonctionnement	+120 633,00				
TOTAL DEPENSES		170 633,00	TOTAL RECETTES		170 633,00				

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide

POUR: 71 CONTRE: 0 ABSTENTION:

D'APPROUVER la décision modificative n°2 du Budget Principal comme résumée dans les tableaux ci-dessus.

Transmission en préfecture le : 06/09/2022

Mise en ligne le : 08/09/2022

Ampliation à :

Le Président

Thierry DA'